

De gré ou de force ?...

Date : 13 décembre 2013

Vendredi 19 juillet 2013 - Jean-Louis Tourenne :

*« Il n'y aura pas non plus de "dispositions" destinées à "inculquer"
ce gentilé de gré ou de force dans la tête de nos concitoyens »*

Mardi 17 décembre 2013 - au programme du point presse sur la session de l'assemblée
départementale des 19 et 20 décembre 2013 :

Génération Breilliens nouvelles actions du Département pour la jeunesse

Pour finir, nous n'avons pas vérifié depuis l'adoption de « breilliens » le rejet massif que vous annoncez. Au contraire, les réactions des habitants recueillies ici et là lors de manifestations sont plutôt bienveillantes. Il n'y aura pas non plus de « dispositions » destinées à « inculquer » ce gentilé de gré ou de force dans la tête de nos concitoyens. C'est mal connaître la nature des Breilliens qui sont aussi des Bretons, avec toute l'indépendance d'esprit qui s'y attache.

Je vous remercie de l'intérêt que vous portez aux affaires publiques et vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes meilleures salutations.

Bien à vous

Jean-Louis Tourenne

